



## POLITIQUE DE GRATUITÉ

### COURS DE NATATION

#### FONCTIONNEMENT

- Le programme de gratuité s'adresse aux enfants s'inscrivant dans le module préscolaire (3-5 ans) pour les niveaux 1 à 5 ainsi qu'aux niveaux 1 et 2 du module nageurs qui s'adresse aux enfants de 5-12 ans.
- 2 gratuités admissibles par année par enfant.
- Le parent doit payer la totalité du cours lors de l'inscription et la politique sera basée sur un taux de participation à 70% (6 cours sur 8) pour recevoir le remboursement à la fin de chaque session.
- Aucune action n'est requise par le parent.
- Les listes de présences seront transmises directement à la ville qui va s'occuper d'émettre les chèques de remboursement à la fin de chaque session.
- Ce programme ne s'adresse qu'aux résidents de Mirabel.

La politique de gratuité des cours de natation pour enfants ne peut être jumelée au programme d'aide financière pour la gratuité de la formation des surveillants-sauveteurs et des moniteurs aquatiques.